

L'hiver nucléaire: d'importantes expériences l'an prochain? p. 6

la tribune

Forum

Finances p. 3
Arts p. 5
Informations générales p. 6



A l'occasion de son passage à Danville, samedi, M. Pierre Marc Johnson a eu l'occasion de rencontrer la population, qui célèbre cette année le 125^e anniversaire de la municipalité.

Johnson d'accord avec Garon pour une souveraineté d'abord économique

par Denis Dufresne

DANVILLE — Même s'il était à Danville pour assister à la cérémonie en l'honneur de son père Daniel et revoir des gens qui ont connu sa famille, Pierre Marc Johnson a pu également faire ce que tout politicien fait en campagne électorale: serrer des mains et prendre un bon bain de foule.

Interrogé samedi, lors d'une brève entrevue, au sujet des allégations de l'avocat Guy Bertrand, lui aussi aspirant à la succession de M. René Lévesque, selon lesquelles des candidats abusent des fonds publics dans leur campagne, Pierre Marc Johnson a déclaré: "Je pensais que Guy voulait parler d'indépendance. On s'est fixé des règles et on utilise normalement les ressources; on fait attention".

Visiblement un peu ennuyé par cette question, M. Johnson n'a pas voulu faire davantage de commentaires.

Au sujet de ses appuis dans l'Estrie, le ministre de la Justice a souligné qu'outre celui du président de l'exécutif régional, M. Henri Bourassa, il y a M. Raymond Fréchette et Mme Carmen Juneau "qui sont très engagés pour moi".

M. Johnson a par ailleurs indiqué qu'il compte revenir en Estrie très prochainement, "d'ici une dizaine

de jours", afin de recruter des adhérents et mousser sa candidature à la tête du Parti québécois.

Pierre Marc Johnson se dit par ailleurs d'accord avec le ministre de l'Agriculture Jean Garon, qui soutient depuis son entrée dans la campagne que la souveraineté du Québec doit d'abord être économique, avant de l'être sur d'autres plans.

Mais il rappelle que l'accord constitutionnel est à ses yeux "un document pouvant permettre de réaliser les aspirations du peuple québécois", soulignant cependant que pour qu'il soit signé, il faut l'assentiment des deux partenaires.

Enfin, au sujet de la nécessité pour les candidats engagés dans la course à la succession de M. Lévesque de faire preuve de retenue dans leurs déclarations, M. Johnson a rappelé que selon lui la solidarité ministérielle doit primer sur les discours partisans.

me ferait aller vers Jean Garon, un choix un peu plus émotif et amical vers Bernard Landry et un choix un peu plus stratégique ou d'intérêt, dans le sens de voir ce que ça donnerait, vers Pauline Marois", a-t-il avoué.

La course au leadership devant par ailleurs favoriser la diversification des discours, des questions de même que des remises en question, M. Bisailon dit "se méfier" de l'appel à la retenue lancé récemment par Pierre Marc Johnson.

Un choix rationnel

Telle est l'opinion exprimée par le député indépendant de Sainte-Marie et ex-membre du Parti québécois, M. Guy Bisailon, en précisant "qu'à titre d'observateur" il trouve "intéressant" que de nombreux candidats se disputent la succession de René Lévesque.

Dans une interview accordée à la Presse canadienne, il a soutenu que le PQ a déjà perdu une portion importante de son membership et qu'il doit "revenir vers le monde". La situation appelle maintenant à la tête du parti "quelqu'un qui serait au-delà du PQ traditionnel, avec une image de bon père de famille, et qui serait à la fois bon gestionnaire et populiste".

Jean Garon répondrait à toutes ces qualifications pour "la clientèle du monde ordinaire qui a davantage confiance aux personnes qu'aux idéologies", a expliqué celui qui siège comme indépendant à l'Assemblée nationale depuis juin 1982 et qui a quitté le PQ en janvier 1983.

Ayant déjà fait savoir qu'il ne se représentera pas au pro-

chain scrutin général, n'ayant pas plus l'intention de réintégrer les rangs du parti, le député se sentirait toutefois "assez déchiré" s'il devait se "brancher sur un candidat".

"Notre but est de faire en sorte que le nouveau chef puisse gagner quelques semaines — nous ne voulons pas qu'il lui arrive le même malheur qu'à John Turner."

Le comité de transition est pré-

sentement en train de préparer des documents sur la façon d'entreprendre la prochaine lutte électorale, sur les candidats de l'opposition, et sur les intérêts des électeurs.

L'an dernier, John Turner s'est lancé dans une campagne électorale deux semaines seulement après avoir succédé au premier ministre du Canada Pierre Trudeau.

Portrait de la situation

Géné par une série d'impairs stratégiques, M. Turner a tenté d'a-

MONTREAL (PC) — L'acceptation par le gouvernement fédéral des propositions constitutionnelles québécoises reviendrait en quelque sorte à reconnaître indirectement le droit du Québec à l'autodétermination.

"A mon avis, dès que le mot peuple est inscrit dans la constitution, l'autodétermination est incluse. Qui dit peuple dit libre. Et qui dit libre, dit autodétermination", a soutenu la semaine dernière le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, dans une interview à la Presse Canadienne.

Selon le député de Laval-des-Rapides, candidat à la présidence du Parti québécois, "rien ne peut engager de façon éternelle l'avenir d'un peuple qui, par définition, est libre. Libre de souscrire à des associations entre nations, libre d'étendre ses liens, libre de participer au concert des nations".

La présence de nombreux candidats diminuerait cependant le risque "qu'il ne se dise à peu près rien et que tout redevienne un peu comme avant". Les débats devront tenir compte de la population, de ses espoirs et de ses projets parce que "le grand drame que vivait le Québec depuis près de deux ans était la désillusion des citoyens vis à vis de la chose politique", a déploré le député de Sainte-Marie.

Ainsi, avec cinq adversaires avoués, Pierre Marc Johnson est maintenant obligé de "dire des choses" à propos de sa "vision nouvelle dont il nous a toujours entretenus mais dont on n'a pas beaucoup vu ce que c'était", a-t-il sévèrement jugé.

La "marque de commerce" de M. Johnson a toujours été de se retirer des grands débats, croit M. Bisailon. Il estime que cette stratégie "à l'avantage de ne pas se créer d'ennemis mais à la désavantage de ne pas savoir où l'on va".

De plus, le comité s'occupera des aspects organisationnels de la campagne: le financement et les machines électorales dans chaque comté. Le nouveau leader du PQ, qui sera élu le 29 septembre prochain, n'est pas tenu de déclencher des élections avant avril 1986.

Mais la majorité du PQ à l'Assemblée nationale est très mince: 61 sièges vont aux péquistes, 53 aux libéraux, un siège est vacant, et 7 autres vont aux indépendants.

Devant cette situation précaire, le PQ pourrait se sentir obligé de tenir des élections le plus tôt possible.

Le candidat le plus en vue, Pierre Marc Johnson, estime qu'un

consenté de changements esthétiques. Il a modifié son style, jugeant que la meilleure façon de marquer des points contre un adversaire, c'était encore de frapper. Il a d'ailleurs été le seul candidat à s'en prendre directement à ce qu'on appelle poliment au PQ un concurrent (plutôt qu'un adversaire).

A l'exception de M. Garon, qui a évoqué à Rimouski la possibilité de nommer M. Johnson ministre délégué à l'Agriculture, en raison de son soudain intérêt pour la chose agricole, M. Landry a pour sa part mis en doute la "Nouvelle façon de voir" de M. Johnson et ses engagements souverainistes.

Quant à lui, Jean Garon entend avoir à la mi-août une organisation aussi bien structurée que celle de M. Johnson. Il promet pour cette semaine la publication d'un document sur un sujet qui lui tient à cœur et "où on a taponné pendant des années", mais sur lequel il n'a pas pu s'exprimer parce que ça ne relevait pas de son ministère.

"Vous allez être estomacés", promet-il.

Pendant que le ministre de l'Agriculture prenait cet engagement, le candidat de l'extérieur, Me Guy Bertrand, condamnait avec fracas à Montréal l'utilisation abusive du personnel et de l'équipement gouvernementaux par les quatre candidats-ministres (Johnson, Landry, Garon et Marois), ce qui, selon lui, coûterait presque 1 million \$ aux contribuables.

Dans cet entretien qui a eu lieu quelques minutes après une conférence de presse organisée pour marquer l'ouverture de sa permanence montréalaise, M. Landry a longuement parlé du "combat de sa vie", la souveraineté. "Je suis prêt à tout faire pour que ça se fasse le plus tôt possible", dira-t-il en croquant dans une bouchée de pain et de fromage bleu, qu'il arrose rapidement de café.

Pour illustrer sa détermination, il a raconté qu'il aurait quitté le cabinet Lévesque si le conseil des ministres avait retenu le mot "société" pour définir la majorité francophone québécoise.

"Si le mot peuple n'avait pas été inscrit dans les propositions constitutionnelles, je n'aurais plus été dans le conseil des ministres en vertu du principe qui veut que, si un ministre n'est pas d'accord avec ce qui se fait, il lui reste un moyen facile, il n'a qu'à s'en aller. Mais je ne l'ai pas fait."

D'ailleurs, continue-t-il, la signature de l'accord constitutionnel de 1982 ne changera rien au droit des Québécois d'accéder à la souveraineté. "La signature des dirigeants du peuple québécois n'enlèvera pas une iota à la liberté du peuple à l'autodétermination". Il est convaincu qu'on ne peut aliéner la liberté d'un peuple, même pas par une formule d'amendement constitutionnel, qu'on se contentera d'exercer "pendant un certain temps".

Le candidat le plus en vue, Pierre Marc Johnson, estime qu'un

élection à l'automne n'est "pas impossible, loin de là".

La course au leadership du Parti québécois

Les candidats font preuve de prudence

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — Bernard Landry y songeait peut-être depuis un an déjà mais, sur le plan organisationnel, Pierre Marc Johnson se comporte comme s'il avait tout réglé d'avance depuis des mois.

Et réglée, la campagne au leadership de M. Johnson l'est efficacement. Tout se passe en douceur comme s'il ne restait plus à l'équipe du ministre de la Justice qu'à se laisser porter par la vague que sa candidature ne devrait pas manquer de déclencher chez les troupes péquistes.

Pendant que les appuis continuent d'affluer chez M. Johnson au même rythme que ses tournées régionales, les autres candidats essaient de retenir l'attention des médias, tout en accélérant le recrutement et le financement.

Après avoir connu des ratés au départ, la campagne du ministre du Commerce extérieur s'est redressée la semaine dernière. Le défaitisme a fait place à la confiance. La permanence montréalaise de M. Landry est vaste et dégagée, comme les esprits qui la fréquentent. A son ouverture, jeudi dernier, tout était en ordre. Même les affiches ont été remplacées. Bernard Landry a l'air moins livide, il a pris des couleurs. Cette fois-ci, les posters ont été imprimés à l'endroit et la raie qui sépare ses cheveux est revenue du bon côté (à droite plutôt qu'à gauche comme sur les premiers posters).

Pierre Marc Johnson, Bernard Landry, Pauline Marois, Jean Garon, Guy Bertrand et Francine Lalonde répètent à qui veut l'entendre

qu'il est inutile de s'égosiller quand il reste deux mois avant le premier tour de scrutin du 29 septembre.

Jeudi, l'ex-ministre de la Condition féminine Francine Lalonde, s'expliquait longuement devant la presse de l'opportunité de sa candidature — que certains ont interprétée comme une entreprise visant à contrecarrer les desseins de l'autre candidate féminine Pauline Marois, favorisée par un sondage et qui avait fait bonne impression lors du lancement de sa candidature.

Après avoir connu des ratés au départ, la campagne du ministre du Commerce extérieur s'est redressée la semaine dernière. Le défaitisme a fait place à la confiance. La permanence montréalaise de M. Landry est vaste et dégagée, comme les esprits qui la fréquentent. A son ouverture, jeudi dernier, tout était en ordre. Même les affiches ont été remplacées. Bernard Landry a l'air moins livide, il a pris des couleurs. Cette fois-ci, les posters ont été imprimés à l'endroit et la raie qui sépare ses cheveux est revenue du bon côté (à droite plutôt qu'à gauche comme sur les premiers posters).

Le ministre sénior ne s'est pas

contenté de changements esthétiques. Il a modifié son style, jugeant que la meilleure façon de marquer des points contre un adversaire, c'était encore de frapper. Il a d'ailleurs été le seul candidat à s'en prendre directement à ce qu'on appelle poliment au PQ un concurrent (plutôt qu'un adversaire).

A l'exception de M. Garon, qui a évoqué à Rimouski la possibilité de nommer M. Johnson ministre délégué à l'Agriculture, en raison de son soudain intérêt pour la chose agricole, M. Landry a pour sa part mis en doute la "Nouvelle façon de voir" de M. Johnson et ses engagements souverainistes.

Quant à lui, Jean Garon entend avoir à la mi-août une organisation aussi bien structurée que celle de M. Johnson. Il promet pour cette semaine la publication d'un document sur un sujet qui lui tient à cœur et "où on a taponné pendant des années", mais sur lequel il n'a pas pu s'exprimer parce que ça ne relevait pas de son ministère.

"Vous allez être estomacés", promet-il.

Pendant que le ministre de l'Agriculture prenait cet engagement, le candidat de l'extérieur, Me Guy Bertrand, condamnait avec fracas à Montréal l'utilisation abusive du personnel et de l'équipement gouvernementaux par les quatre candidats-ministres (Johnson, Landry, Garon et Marois), ce qui, selon lui, coûterait presque 1 million \$ aux contribuables.

Sauf ces quelques escarmouches, les candidats font preuve de prudence. Ils se parlent beaucoup, au téléphone notamment. Par exemple, chaque nouveau candidat doit prévenir poliment les aspirants en course de ses intentions de se joindre au peloton. De plus, deux jours après avoir déclaré que le Québec n'était pas prêt à élire une femme comme premier ministre, la députée de Dorion, Mme Huguette Lachapelle, téléphonait en larmes à sa collègue Pauline Marois pour s'excuser de son impair. Et la députée de La Peltre téléphonait à son "concurrent" Johnson, il y a quelques jours, pour expliquer que sa déclaration sur l'arrogance du gouvernement dans les dernières négociations dans le secteur public et para-public ne le visait pas nécessairement, contrairement à ce que voulait laisser entendre la presse.

Ainsi, après quelque 30 jours, la campagne au leadership du Parti québécois ressemble un peu à ces combats de gladiateurs. En attendant le début des hostilités, les participants se font galamment des signes de la tête et préparent secrètement les coups "mortels" qui feront trébucher les adversaires.

Au fur et à mesure qu'approche la mi-août, les programmes vont commencer à se préciser, les styles vont se démarquer et les attaques vont s'intensifier. Même Pierre Marc Johnson, l'homme de la retenue, en convient.

En acceptant les propositions constitutionnelles du Québec

Ottawa reconnaîtrait indirectement son droit à l'autodétermination

— Landry



CARRIERES ET PROFESSIONS



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

AVIS D'OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURE
au Conseil d'administration du Centre de services sociaux de l'Estrie pour un (1) représentant des usagers (remplacement d'un poste vacant).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ:

- être majeur(e);
- avoir reçu des services du Centre de services sociaux de l'Estrie depuis les deux dernières années;
- signer un formulaire en ce sens;
- ne pas faire partie du personnel ni exercer sa profession dans un centre de services sociaux.

MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE:
— se procurer un formulaire de mise en candidature au Centre de services sociaux de l'Estrie;

a/s Directeur général
594, boul. Queen Nord
SHERBROOKE (Québec)
J1H 3R7
Tél. (819) 564-7300

— le remplir et le remettre au plus tard à 16h30, le mardi 3 septembre 1985, au président d'élection ou au bureau du Directeur général.

MANDAT:
— de septembre 1985 à mai 1988.

DATE ET ENDROIT D'ÉLECTION:
— l'assemblée d'élection se tiendra le dimanche 15 septembre 1985, de 9h00 à 13h00, à la salle 101 du siège social au 594, boulevard Queen Nord à Sherbrooke.

Le réalisme avant le courage

Les aspirants à la succession de René Lévesque seront bien inspirés de lire attentivement les résultats du sondage de leur propre parti sur les préférences constitutionnelles des Québécois francophones.

Avant de promettre de réexaminer toute la question constitutionnelle ou avant de brandir la hache de guerre à la Jean Garon contre tout ce qui est institution fédérale, les candidats engagés dans la course au leadership péquiste doivent se pénétrer profondément des chiffres de ce sondage qui n'est sûrement pas truqué puisqu'il a été commandé par le Parti québécois lui-même. Ce sondage affirme que 16 p.c. seulement des Québécois sont favorables à l'indépendance ou à la souveraineté-association. Ce que le sondage rappelle, c'est que la grande majorité des Québécois désirent que la province dispose de pouvoirs accrus, croyant avec raison que le Québec n'est pas une province comme les autres.

Bernard Landry peut prétendre qu'il serait absurde de ne pas parler de souveraineté qui est la raison d'être du Parti québécois, mais les faits démontrent que l'idéal de la souveraineté n'a jamais été si peu partagé depuis que le PQ existe. Et en dé-

pit de toutes ses prétentions intellectuelles, le PQ existe pour la même raison que tous les partis traditionnels ou neufs: prendre et garder le pouvoir. Tout discours portant sur la nécessité de promouvoir ou de réaliser l'indépendance est un discours déphasé qui ne tient pas compte de l'évolution des relations entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec depuis le 4 septembre, de la volonté populaire et surtout des besoins réels du Québec. Et si Guy Bertrand croit que c'est manquer de courage que de ne pas soulever la question de l'indépendance, il se prépare à un échec très cuisant. En politique, le réalisme fait atteindre plus d'objectifs que le seul courage. Il faut plus de courage pour être réaliste que pour prôner des solutions utopiques. Parler maintenant de souveraineté, ce n'est pas un acte de bravoure, c'est un geste qui nous tourne vers le passé.

Les Québécois s'attendent que les candidats péquistes parlent de l'avenir du Québec au sein de la Confédération. Mais dans un climat d'entente et non de confrontation, dans une perspective de solutions satisfaisantes et non pas en évoquant toujours le spectre de la séparation.

Jean Vigneault

BILLET

L'enfant et le magicien

Nicolas était émerveillé. L'homme avait enlevé son grand chapeau et en avait sorti 12 mouches de différentes couleurs, un lapin et trois colombes. Puis le spectacle continua et le magicien faisait surgir les objets les plus bizarres de ses manches, de son manteau, d'un grand drap qui en apparence ne recelait aucune cachette. C'était décidé, Nicolas allait plus tard devenir magicien et transformer les objets inanimés en animaux, jouer avec les couleurs, faire disparaître ou réapparaître les personnes. Puisqu'il était sérieux, le directeur du cirque lui obtint une entrevue avec le fantastique personnage.

"Faut-il beaucoup de temps pour devenir un aussi bon magicien que vous?"

"Oui le temps et la pratique sont indispensables, mais ce qui faut surtout pour qu'un magicien soit bon, c'est un public accueillant, un public prêt à croire ce que je lui montre". Mais tu sais, tu peux déjà faire plus avec ta magie que moi avec mes trucs pour émerveiller ceux qui te regardent. Ceux qui assistent à mon spectacle re-

partent habituellement satisfaits, mais si tu décides de te servir de tes talents naturels de magicien, tu transformeras la vie de ton entourage".

"Mais de quelle magie parles-tu? Je ne connais aucun truc, je ne peux rien faire apparaître dans mes mains, je ne possède aucune formule pour parler aux esprits."

"Il n'existe pas de livre ni de tradition de vieille sorcière pour apprendre la magie à laquelle je pense et qui serait l'oxygène des spectateurs. Tu n'as qu'à sourire et par enchantement le visage de la grand-maman qui te regarde jouer s'illuminera. Chante en faisant le ménage de ta chambre et ta mère croira que le petit garnement qui tantôt l'exaspérait est devenu un chérubin à citer en exemple à ses voisines."

"Vous êtes très gentil, Monsieur le magicien, vous êtes encore plus merveilleux que tout à l'heure sur la scène". Et une larme de joie coula sur la joue du magicien. Nicolas était devenu à son tour magicien.

Albatros des mers

SONDAGE GALLUP

Pour les Canadiens, la télévision américaine a trop d'influence

Avec l'utilisation de plus en plus généralisée du câble-TV et l'arrivée de la télévision payante, une proportion croissante de Canadiens croient que notre culture et notre mode de vie sont trop influencés par la télévision américaine.

En 1970, ils étaient 49 pour cent à partager cette opinion, en 1975, 59 pour cent et aujourd'hui en 1985, ils sont 65 pour cent.

C'est en Colombie Britannique

	OUI	NON	NE SAVENT PAS
1985	65%	31%	4%
1975	59%	35%	6%
1970	49%	40%	11%
REGIONS			
Maritimes	67%	30%	3%
Québec	63%	30%	6%
Ontario	65%	31%	4%
Prairies	62%	35%	3%
Colombie britannique	74%	25%	2%
30 ans et moins	70%	27%	3%
30-49 ans	68%	28%	4%
50 ans et plus	58%	36%	6%

que les Canadiens sont le plus préoccupés par l'influence de la télévision américaine (74 pour cent) mais dans chaque région du pays, plus de trois Canadiens sur cinq vont dans le même sens.

Posée à 1,050 adultes entre le 16 et le 18 mai, la question était: "Pensez-vous que la culture canadienne ou le mode de vie canadien subissent trop l'influence de la télévision américaine, oui ou non?"

L'OPINION DES LECTEURS

Est-ce qu'il y aurait un danger d'être bon catholique? Eh bien oui il y a un très grand danger d'être bon catholique. C'est le Père Réginald de Granby qui, à mon avis, donne les meilleures explications. "Avez-vous remarqué que le signe du chrétien est presque identique au signe plus? Le signe plus en effet est une petite croix; et si vous vivez vraiment comme un bon catholique vous allez faire des progrès spirituels, mais aussi matériels. Vous arriverez probablement à être le propriétaire d'une bonne maison, puis d'une bonne automobile, et ensuite vous voudrez avoir un chalet et un bateau pour faire des promenades sur l'eau et vous aurez encore d'autres désirs en attente."

"C'est alors qu'arriveront les dangers. Vous vous direz alors: 'Eh bien oui j'ai fait une réussite de ma vie jusqu'à maintenant. Je comprends maintenant que le bon Dieu est infiniment bon, qu'il est infiniment aimable et infiniment

miséricordieux; alors pour moi c'est fini les prières d'humilité, d'adoration et de demande; à l'avenir je vais me contenter de prières d'amour, de louanges et de miséricorde." Je comprend maintenant pourquoi tant de catholiques communioient debout, c'est parce qu'ils ont été créés à l'image de Dieu, parce qu'ils sont adultes et qu'ils croient qu'ils n'ont plus à s'agenouiller devant Dieu. Le Saint Sacrifice de la Messe c'est beaucoup trop long et pas très joyeux; je vais me contenter de dernier repas, d'abord c'est l'emblème du Saint Sacrifice, c'est une fête, c'est joyeux et pas trop long; et le Bon Dieu dans sa grande bonté et sa grande miséricorde sera quand même content de moi."

Puis après un certain temps vous vous apercevrez que vous ne priez plus ni le matin, ni le soir et que vous avez même passablement perdu le goût d'aller à la messe; les prières en famille sont depuis longtemps abandonnées et les prières avant et après les repas; les con-

fessions aussi ont disparues et les mauvaises habitudes commencent à prendre de plus en plus de place dans votre vie. La raison en est bien simple c'est que vous avez abusé des grâces que le Bon Dieu vous a accordées lorsque vous étiez un bon catholique; et vous avez raison de commencer à vous inquiéter.

Vous savez quelle sentence le bon Dieu réserve aux tièdes. Les tièdes, je les vomirai de ma bouche dit le Seigneur aux Pharisiens; donc prenez garde et reprenez vite vos bonnes habitudes et tout comme l'enfant prodigue le Père vous accueillera les bras grands ouverts.

Aurèle Grenier

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et com-

porter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

AU PROGRAMME CE SOIR

DISCUSSION entre les candidats de la course au leadership du Parti québécois

POINT DE VUE

Le divorce brise la vie affective et l'autonomie

Le divorce brise la vie affective, l'autonomie personnelle et financière des ex-conjoints.

Cette affirmation nous apparaît fondamentalement l'antithèse de ce qu'on appelle le mariage. Lorsque survient un divorce, une séparation, cela frise pour la grande majorité des ex-conjoints un état de panique plus ou moins long. La raison de cet état de panique: le manque d'autonomie personnelle ou financière d'une des parties (plus souvent la femme). L'ex-conjoint en perte d'autonomie s'acharne sur l'autre suite à une question de survie, quand ce n'est pas tout simplement par frustration agressive d'avoir été lâché par l'autre. Comme si cela ne suffisait pas pour écraser l'ex-conjoint qui a une certaine autonomie personnelle et financière. L'Etat, par des lois castrantes, anti-démocratiques aide l'ex-conjoint à écraser la partie qui doit payer une pension alimentaire (sorte de condamnation à vie sans remise de peine après 10 ou 15 ans). A ce titre, le criminel est mieux compris (même condamné pour meurtre, il a droit à une libération après un tiers de sa sentence initiale). La personne qui divorce, "elle", son crime s'être mariée un jour) la suit presque dans la tombe.

Cette situation ou mentalité est injuste, car la personne divorcée ou séparée est condamnée à vivre en réclusion souvent dans l'isolement à cause d'une pension alimentaire qui l'empêche de vivre ou de se refaire une vie décente.

La grande question est... quand nos législateurs vont-ils sortir de leur léthargie et étudier la situation injuste de près de la moitié de la population du Québec qui a eu le malheur de se marier un jour? A quand une législation qui permettrait à l'ex-conjoint de se prendre en charge à court terme au lieu de pénaliser comme on le fait présentement l'ex-conjoint qui a le cœur de refaire sociale et de continuer à être un actif pour cette société?

D'autre part, une politique de renflouage des personnes face à l'échec d'un mariage aurait pour avantage de diminuer les prestations d'aide sociale et surtout contribuerait de façon fantastique à garder un sain équilibre de prise en charge par l'individu concerné. Également, une telle politique avantagerait la reprise de la natalité au Québec parce qu'on favoriserait de nouveau une vie de couple harmonieuse. Dans quelle mesure la souffrance d'un être humain est toujours l'oeuvre de ses rencontres et de ses choix? C'est par là qu'elle parvient à prendre un sens. Reste à savoir si ce n'est pas là la stratégie du coucou: l'occupation abusive d'un nid qui n'est pas fait pour soi... qui rend l'humain moralement responsable.

Si on abstrait cette conviction, si on affirme que l'individu n'est pas fondamentalement libre, et libre de

déterminer lui-même sa vie, cette valorisation de la liberté n'a plus aucun sens. On peut affirmer que l'individu est marqué par son ex-milieu, mais c'est tout.

Marcher à côté de l'autre

"Marcher à côté de", c'est peut-être là la signification la plus riche de l'adhésion dans l'entraide. Marcher à côté, cela permet d'accompagner l'autre pour un temps déterminé, (non pas la subir toute sa vie, de le prévenir de l'état du terrain, de prévoir ses faux pas, mais aussi de garder ses distances (être capable de vivre ailleurs sans condamnation à vie au plan financier ou subir les revers d'une société abusive).

Nous avons une possibilité de choix qui fait que nous ne sommes pas instinctivement conditionnés, ni socialement déterminés, mais que nous pouvons en tant qu'êtres humains, dans une société qui, naturellement comporte un très grand nombre de contraintes, avoir un certain nombre de choix possibles. Car aimer, c'est choisir, vivre à deux, c'est choisir, vivre seul, c'est choisir. Toute une partie de nous-mêmes, n'est pas affaire de choix, mais simplement de réaction à des situations intenable (mariage). Cependant la portion de nous-mêmes que nous appelons la portion "libable" comporte une possibilité de choix. Mais la société met un prix tel à ce choix que cela devient un jugement à vie (une forme de réclusion).

Financièrement, nous pouvons admettre facilement la part de responsabilité face aux enfants d'un ex-mariage. Mais de là à entretenir par principe l'ex-conjoint que la société rattache à l'autre, sans savoir trop pourquoi, à la vie, à la mort, nous trouvons cette condamnation beaucoup trop abusive. D'autant plus que plusieurs ex-conjoints pourraient tout aussi bien subvenir à leurs propres besoins seuls par leur travail; mais les préjugés de la société encouragent l'ex-conjoint à demeurer au crochet de l'autre et finalement encouragent ce harcèlement financier. Ce qui crée, à notre avis, un paradoxe: le mariage est l'affaire de deux êtres. Le divorce pour la société est l'affaire de l'ex-conjoint qui est le plus avantagé financièrement (comme si on pouvait se chicaner et aboutir à un divorce seul).

Or, on peut dire qu'il y a une liberté de choix à l'intérieur d'un certain cadre de contraintes. Celui qui ne veut pas (la société), reconnaître, ni décrire ces contraintes est un idéaliste plus qu'un moraliste.

Seconde objection: Non plus à propos de la liberté et des contraintes de l'ex-conjoint qui paie la note financièrement, mais à propos de ses intérêts face à la continuité d'une vie sociale décente.

Si l'on ne tient pas compte des intérêts sociaux, comment faire une action collective en tant qu'individu? Un individu divorcé, ou n'importe quel, est capable de ne pas conduire son existence uniquement selon ses intérêts financiers, mais pour s'animer dans une société, constituer une nouvelle existence après un divorce, il faut tenir compte des intérêts financiers. Il y a là un problème fondamental. Il ne faut pas être totalement contre les intérêts matériels au point de ne pas se rendre compte qu'ils constituent l'un des éléments les plus forts qui permette la vie coopérative et collective des individus divorcés. Il y a donc là, à notre avis, un problème qui nous met au cœur d'une réflexion "morale". La "morale" n'est pas le décalque des intérêts financiers, mais on ne peut guère avoir d'action collective sans tenir compte des intérêts matériels d'un individu divorcé ou de toute autre membre de cette société dite "normale".

La souffrance et l'injustice que nous encourageons vis-à-vis l'ex-conjoint divorcé est là depuis l'antiquité. Des penseurs très diversément inspirés ont cru devoir l'affirmer. Il reste que l'expérience d'une union que l'on appelle le mariage crée de la joie, de la douleur, du malheur, de la misère tant physique que psychique, déborde tous les jours en quelques mesures, sur le vécu passivement subi par les couples qui vont bien ou ceux qui, dans l'obligation, divorcent.

Epreuves imposées à toute une vie

Dans l'affrontement, lors d'un divorce ou des épreuves imposées à toute une vie, la tentative de refaire surface incombe seulement à une partie. L'autonomie ici revêt une importance primordiale tant pour l'ex-conjoint souffrant pour deux ou encore pour son entourage. L'idée que l'on parvient à se faire, ou que l'on voudrait nous faire admettre, du sens ou du non-sens d'un mal que l'on a surnommé le divorce, détermine largement la réalité à la fois présente durant le mariage et future, lors du divorce, la responsabilité appartient à l'ex-conjoint qui est le plus autonome financièrement et ici, on ne tient même pas compte de sa capacité physique, psychique, matérielle de continuer à vivre avec cette souffrance qui le brise et l'isole un peu plus chaque jour.

La portée d'une explication des difficultés humaines d'un ex-conjoint est comme l'oeuvre d'un pouvoir, d'un système social, en sa validité, objectivement et historiquement vérifiable, mais aussi du fait de son rôle de mécanisme de défense, d'aménagement des attitudes de la société à l'égard du divorce. Car, comme on le constate, nous ressentons différemment nos épreuves lorsque nous parvenons à en identi-

fier le soubassement social et humain, comme en sens contraire, lorsque l'on s'acharne et l'on entreprend de nous en faire percevoir les causes naturelles, c'est-à-dire, les douleurs d'un mariage déchu doivent se payer par l'ex-conjoint le plus pourvu financièrement, et ceci au nom d'une certaine morale.

Ce qui, à ce propos, paraît en premier lieu frappant, le mariage ou plutôt son échec, est l'affaire d'un conjoint, c'est l'actuelle tendance à poser la question des responsabilités, non seulement en regard de certaines formes d'obligations que l'ex-conjoint le mieux pourvu doit au nom de la "morale" subvenir aux besoins de l'autre, mais pour l'ensemble des difficultés humaines. En tout mal-être physique, social, financier et culturel, nos dirigeants prétendent déceler le rôle d'un pouvoir oppressif, l'omniprésence d'un système social contraignant en même temps que systématiquement occulté.

De l'être humain qu'était l'ex-conjoint, nous sommes ainsi portés à dire qu'il représente en toutes les composantes de son malheur, une victime mystifiée, et en un sens particulier, "aliénée", affirmation de caractère extrapolatif qui se trouve cependant à beaucoup d'égards vérifiée par la recherche sociale d'aujourd'hui. Le sort du groupe social que sont les ex-conjoints tributaires d'un échec qui s'appelle le mariage, manifeste, en effet, le fonctionnement inégalitaire du système social et, en même temps, révèle à quel point l'origine réelle des injustices et souvent leur réalité ont pu rester insaisissables à la conscience de toute une société de femmes... en quête d'indépendance et de libération.

En conclusion, l'espace d'autonomie que le conditionnement de la situation des ex-conjoints divorcés provoque et ne parvient pas à envahir durablement, attribue à notre intentionnalité un rôle dans le déroulement de notre existence. A essayer de se convaincre un instant du contraire, on cesse de rejoindre en autrui et en soi-même la moindre présence d'un interlocuteur.

Bref, en quelle mesure la souffrance, l'incompréhension que vit un couple dans le mariage, devient-elle l'oeuvre d'un seul conjoint, d'un seul être humain? Serait-il que l'ex-conjoint avec une autonomie au plan fonctionnel financier est le seul responsable de l'oeuvre de ses rencontres et de ses choix, de vivre avec un conjoint ou de vivre seul? C'est par là, à notre avis, que la vraie justice sociale parvient à prendre un sens. La responsabilité incombe aux deux parties et, à notre avis, ce n'est pas une question de "morale", mais de droit égalitaire.

Antonio Boutin,
Bac. serv. social

Les personnalités de notre économie

"Atelier ès Arts"

Une entreprise unique et mal connue

par Roger Lafrance

ST-THEODORE D'ACTON — Vu de l'extérieur, l'ancien couvent en face de l'église à St-Théodore d'Acton ressemble à une maison à logements semblable à tant d'autres.

À l'entrée, un simple écriteau posé indiquant "Atelier ès Arts". Pourtant, malgré ses apparences effacées, il s'agit d'une entreprise unique au Canada et malheureusement encore trop peu connue dans la région.

Atelier ès Arts se spécialise dans la fabrication de panneaux muraux décoratifs. L'originalité du produit consiste au fait qu'il est vendu non monté, en kit que l'acheteur doit lui-même assembler.

Et ça marche. Depuis 45 ans que l'atelier existe, la clientèle se recrute maintenant partout au Canada, même si le gros de la demande vient du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Une clientèle composée surtout de bricoleurs, mais aussi d'institutions scolaires qui utilisent ces kits dans leurs cours d'arts plastiques.

Son propriétaire, M. Maurice Jodoin, est le maître d'œuvre de cette petite entreprise fort originale. Il se voit d'ailleurs comme un véritable artisan qui voit à tout dans la petite boutique, autant à l'administration, la vente, la fabrication

qu'à la conception des nouveaux modèles. Car Atelier ès Arts fabrique tout le matériel entrant dans la fabrication des kits et ce, manuellement.

Essentiellement les kits comprennent une plaque de bois sur laquelle est imprimée le dessin de l'œuvre et de petites plaquettes de différentes essences de bois contenant les différentes parties du modèle. Il ne reste plus au bricoleur qu'à découper chacune des parties de ces plaquettes pour les recoller sur la plaque de base. De par sa conception, le produit se rapproche beaucoup du casse-tête ou de la peinture à numéro.

C'est depuis 1970 que M. Jodoin est propriétaire de sa petite boutique et c'est un peu le hasard qui l'a amené à l'Atelier ès Arts. Beurrier de profession, M. Jodoin avait vendu l'entreprise familiale en 1968 et se cherchait un autre emploi. L'Atelier ès Arts qui appartenait à ce moment-là à M. Rosario Mérette avait été complètement détruite par un incendie. Il y est alors entré comme manoeuvre pour ensuite devenir actionnaire puis acheter toutes les parts de la compagnie en 1975 lors du retrait de son fondateur.

L'Atelier pourrait prendre beaucoup plus d'expansion si je voulais, avoue M. Jodoin, parce que nous ne faisons presque pas de publicité. Je veux y aller lentement et ne pas trop grossir tout d'un coup. Ce serait facile d'augmenter la publicité

mais nous devons auparavant de nous assurer que nous serions capables de répondre à la demande.

Actuellement, la petitesse des locaux empêche de prendre l'expansion. De plus, M. Jodoin n'a plus le goût de prendre les risques d'une expansion. Il désire accroître les ventes de l'Atelier mais en le faisant lentement, sans risquer de trop gonfler la demande ou de donner un mauvais service à la suite d'un accroissement trop rapide des ventes.

L'Atelier tient dans son magasin quelque 260 modèles de kits de panneaux muraux de même que 150 modèles de bibelots. L'entreprise procure 6 emplois, tous à St-Théodore d'Acton et vend en moyenne quelque 10.000 kits par année.

Les panneaux muraux les plus complexes peuvent comprendre jusqu'à 400 morceaux différents provenant d'une quinzaine d'essences de bois.

En tout, l'Atelier utilise quarante sortes de bois venant de tous les coins du monde. Ces bois, par leurs couleurs et leurs textures, apportent la richesse et la complexité dans les tableaux.

M. Jodoin explique son succès de son entreprise par le service exemplaire de l'Atelier et l'originalité du produit. "La première chose que nous faisons le matin, c'est d'aller chercher la poste et remplir toutes les commandes la journée même. C'est ce que les gens apprécient le plus," note M. Jodoin.



M. Maurice Jodoin montre ici un des panneaux muraux que fabrique l'Atelier ès Arts. Celui-ci peut comprendre jusqu'à 300 petites pièces de bois.

Selon le FMI

Relance du commerce mondial en 1984

WASHINGTON (AFP) — Après trois années consécutives de régression, le commerce mondial a enregistré une reprise en 1984 grâce à une croissance en valeur de 6,1 p.c. des exportations et de 6,5 p.c. des importations sur 1983, indiquent, lundi, les dernières statistiques annuelles du Fonds Monétaire International.

Selon les experts du FMI, la contraction des échanges commerciaux mondiaux constatée dès 1981 et qui s'est prolongée durant trois années de suite pour connaître son plus fort déclin au troisième trimestre de 1983, a coïncidé avec les facteurs suivants : 1- Un important renchérissement de la devise américaine à l'égard de l'ensemble des autres monnaies. 2- La multiplication de mesures protectionnistes. 3- La baisse du prix des hydrocarbures. 4- L'aggravation des problèmes liés à la dette des nations les moins développées.

Bien que leurs effets se soient quelque peu atténués, l'impact de ces éléments n'avait toutefois pas

disparu en 1984, ont souligné les auteurs de ce rapport.

Ces derniers ont par ailleurs indiqué que cette relance du commerce mondial a été conduite par les pays les plus industrialisés. De 1983 à 1984, ceux-ci ont vu croître la valeur de leurs exportations de 6,5 p.c. et celles de leurs importations de 9 p.c. pour atteindre respectivement \$1,214 milliards et \$1,310 milliards.

Le Tiers-monde

De leur côté, les exportations des nations les moins développées n'ont connu qu'une progression plus modeste de 4,5 p.c. au cours de la même année pour s'établir à \$532 milliards. Quant à leurs importations, elles n'ont cru que marginalement en totalisant \$519 milliards.

En revanche, cette reprise n'a pas été suffisante pour permettre à l'ensemble de ces pays de retrouver les niveaux de 1980, année au

cours de laquelle le commerce mondial avait enregistré une très forte activité.

C'est ainsi que comparé à 1980, la valeur des exportations et des importations des nations les plus industrialisées était encore respectivement de 2 p.c. et de 4,5 p.c. inférieure en 1984.

Cet écart est encore plus grand pour les pays du tiers-monde puisque leurs exportations et leurs importations ont respectivement décliné de 13,7 p.c. et de 12,5 p.c. au cours de cette période de référence.

Baisse accentuée

En outre, cette tendance générale à la baisse, inversée en 1984, s'est de nouveau fortement accentuée au cours du premier trimestre de 1985 chez les pays en voie de développement, indiquent les dernières estimations du FMI publiées dans l'édition d'août de la revue International Financial Statistics (IFS).

Déficit

Reagan reconnaît que le projet de budget n'est qu'un début

Exprimée en dollars, la valeur des exportations de ces nations s'élevait à \$114,2 milliards à la fin des trois mois sous revue, soit 10,8 p.c. de moins qu'à la fin du premier trimestre de 1984.

Ce recul de leurs revenus provenant des exportations reflète le renchérissement de la devise américaine qui s'est produit durant la même période, ont indiqué les experts du FMI.

Parmi les pays du tiers-monde cités par le FMI pour avoir enregistré la plus forte contraction de leurs exportations de janvier à mars, on relève le Mexique et le Brésil avec une baisse de 11,3 p.c. pour le premier et de 7,7 p.c. pour le second portant leur valeur à respectivement \$5,8 milliards et à \$5,1 milliards.

Durant le trimestre sous revue les pays du Moyen-Orient ont enregistré le plus important recul en valeur de leurs ventes à l'extérieur avec un déclin de 15,2 p.c. par rapport à la période comparable de 1984.

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a reconnu samedi que le projet de budget adopté cette semaine par le Congrès ne représentait qu'un début dans la lutte contre l'énorme déficit des finances publiques mais a maintenu son refus de toute augmentation des impôts.

Dans son allocution radio hebdomadaire, M. Reagan a notamment souligné : Nous avons toujours à faire face au grand défi que

représente la réduction du déficit, mais ceux qui assurent que les dépenses (de l'Etat) ne peuvent être davantage réduites et que nous devons augmenter les impôts pour entamer le déficit ont totalement tort.

Le projet adopté dans la nuit de jeudi à vendredi - la résolution budgétaire - par le Congrès n'est pas de nature à atteindre l'objectif que s'était fixé le président d'une réduction de moitié du déficit en 1988, estiment la plupart des responsables politiques, républicains comme démocrates. Le déficit budgé-

taire est évalué à plus de \$200 milliards pour l'année en cours.

Cette résolution budgétaire, a dit M. Reagan, représente un début (...) pour s'attaquer au déficit de la bonne manière, c'est-à-dire en réduisant les dépenses du gouvernement plutôt qu'en prenant un peu plus de vos gains.

CAISSES ENREGISTREUSES
Depuis 1963
Equip. Bureau Elite
2277, rue King ouest
Sherbrooke 563-1472
119895

A LA

MAISON DE L'AUTO R.C.

SON PERSONNEL DES VENTES



Micheline Trépanier-Gingras
Directrice des ventes



Crystian E. Longpré,
représentant



Lucie P. Langlois,
représentante



Jean-Paul Goupil,
représentant

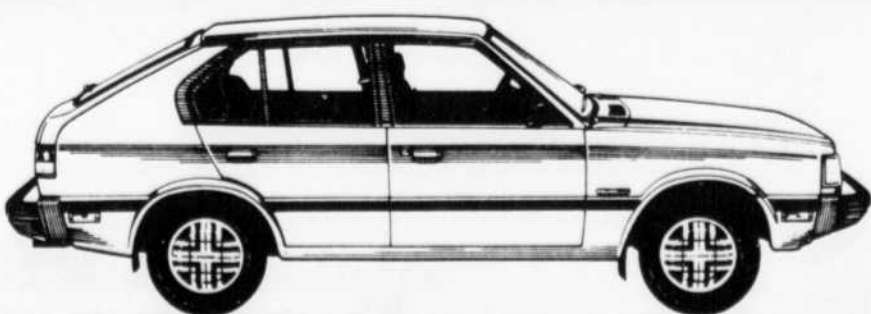


Donald Forget,
représentant

SON SERVICE APRES - VENTE

SON PRODUIT

pony
STELLAR
HD
HYUNDAI



MAISON DE L'AUTO R.C. INC.

4364, boul. Bourque,
Rock Forest,

564-0777

120726



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

M. Jean-Guy Vincent a souligné la croissance rapide qu'on obtient pour les peupliers avec la méthode utilisée. Les peupliers que l'ont voit ici n'étaient que des boutures au printemps!

Le monde agricole

SHERBROOKE (MM) — L'indice des prix des produits agricoles pour le Canada, pour le mois de mai 1985, s'est établi à 293,3 (1971: 100), soit une baisse de 0,2 pour cent comparativement à l'indice du mois d'avril (293,8) et 7,4 pour cent de moins qu'au même mois de l'année précédente, qui s'établissait à 316,8.

Une baisse de 0,7 pour cent du sous-indice des cultures est responsable de la diminution de 0,2 pour cent de l'indice total. Des prix plus bas pour les céréales et les oléagineux expliquent la diminution du sous-indice des cultures. Les prix des pommes de terre, pour leur part, se sont accrus de 1,5 pour cent.

Le sous-indice du bétail et des produits d'origine animale a enregistré une hausse de 0,2 pour cent en raison d'une augmentation des prix des porcs. Cette hausse a cependant été contrebalancée partiellement par une diminution des prix des bêtes à cornes, de la volaille et des oeufs.

Les plus fortes augmentations de l'indice total ont été enregistrées à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick en raison des prix plus élevés des pommes de terre.

En juin 1985, les raffineries canadiennes ont vendu 94,535,627 kilogrammes de sucre de tous genres, dont 91,911,844 kilos sur le marché canadien et 2,623,783 kilos à l'étranger.

Des ventes totales de 108,358,492 kilos, dont 102,839,385 kilogrammes sur le marché canadien et 5,469,107 kilos à l'étranger avaient été enregistrées en juin 1984.

Le Conseil national de commercialisation des produits de ferme n'a pas ratifié la demande de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, visant à diminuer les frais de service exigés des producteurs et à augmenter en proportion ceux du fonds des consommateurs.

Le Conseil estime que la période de changements accélérés qui caractérise l'évolution actuelle de la demande des transformateurs n'est pas propice à la réalisation d'un tel transfert des coûts du producteur au consommateur.

Armand-Aimé Marceau, de la municipalité de St-Claude, obtient beaucoup de succès avec sa culture de pommes de terre nouvelles. Même si la récolte ne se fera que dans quelques semaines, M. Marceau a déjà des patates dont le poids atteint une livre.

Nouveau système de brise-vent expérimenté à Ste-Séraphine

Un long rideau d'arbres pour freiner l'érosion éolienne

par Maurice Cloutier

STE-SERAPHINE — "Lorsque tu vois des nuages de sable s'élever dans ton champ, que ta meilleure terre s'envole en poussière et que tu perds ta culture, il te faut réagir."

Voilà pourquoi, explique Jean-Guy Vincent du rang 7 de Ste-Séraphine, une localité entre Victoriaville et Drummondville, lui et son voisin, son beau-frère Michel Lampron, sont les premiers producteurs agricoles de la région des Bois-Francs - possiblement de l'Estrie - à expérimenter un système de brise-vent mis au point par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en collaboration avec d'autres ministères.

Important éleveur de porcs, M. Vincent a transformé un champ de foin en une surface de 250 acres de maïs-grain en 1979 ou 1980. Sans le savoir à l'époque, il courait vers de graves problèmes puisque le sol est sableux.

L'an passé, après la semaille de son maïs-grain, il a assisté impuissant à la destruction de sa récolte, avant même qu'elle ait eu le temps de pousser. Le vent a emporté la surface du sol et les semences. "C'était terrible. Quelquefois, on n'était assis dans la maison et on ne pouvait même pas voir les bâtiments."

Heureusement, il a bénéficié de l'assurance-récolte pour couvrir ses pertes. Cependant, il était très conscient que la meilleure couche de terre arable disparaissait tranquillement et qu'il allait directement vers la catastrophe. "Il fallait faire de quoi rapidement."

Discutant de la situation avec un spécialiste du bureau du MAPAQ à Nicolet durant l'été 1984, il a participé avec son beau-frère à une rencontre d'information sur les brise-vent l'hiver dernier. L'idée de planter des arbres pour dévier les vents et freiner l'érosion éolienne lui a plu, d'autant plus, dit-il, qu'il a toujours rêvé de planter des arbres pour décorer sa terre.

Peu présents au Québec jusqu'à maintenant, les brise-vent existent néanmoins depuis longtemps aux États-Unis, en Europe et, plus près de nous, dans l'Ouest canadien. Suite à des études réalisées à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, un comité de plusieurs spécialistes de différents ministères québécois avait été formé en 1984 pour poursuivre le dossier des brise-vent. M. Camille Desmarais, géographe-aménagiste au MAPAQ de Nicolet faisait partie du groupe.

C'est d'ailleurs lui qui a pris en main le dossier des deux producteurs de Ste-Séraphine.

Après étude de leur cas et de la direction des vents à Ste-Séraphine, un plan d'aménagement était préparé. Finalement, les deux brise-vent ont été plantés au printemps 1985. Les deux rangées d'arbres couvrent une distance de près de 5 000 pieds.

L'une des deux rangées a été installée directement dans la ligne séparant les deux terres. Celle-ci est composée de saules, qui resteront petits, et de peupliers, qui viendront très gros rapidement, pour assurer une protection efficace à moyen terme.

La croissance de ces essences, plantées en boutures, est accélérée par la méthode sur paillis plastique - un plastique noir recouvre le sol - qui permet de conserver l'humidité, maintenir une bonne structure, favoriser un réchauffement du sol et supprimer la concurrence des mauvaises herbes.

Plusieurs peupliers mesurent déjà plus de trois pieds de hauteur. Une certaine efficacité contre l'érosion éolienne est remarquée dès le départ, mais M. Desmarais a mentionné que les effets escomptés seront obtenus lorsque les peupliers auront atteint leur pleine hauteur dans quatre ou cinq ans.

L'entretien n'est pas compliqué avec la méthode de paillis plastique. Il suffit de surveiller la venue possible d'insectes dévastateurs.

Bien qu'ils soient les premiers dans la région à essayer ce système, M. Vincent, propriétaire de la ferme Lyjean, n'a pas peur des résultats. "Je suis convaincu que ça va fonctionner. Après avoir écouté les explications des gens du ministère sur la valeur des brise-vent, j'ai réalisé que j'obtiens une bien meilleure récolte sur une autre de mes terres située le long d'un boisé."

Depuis l'installation de son rideau forestier, M. Vincent a reçu la visite de plusieurs voisins, curieux de connaître la méthode employée. Selon lui, d'autres producteurs pensent à l'imiter à court terme. Si les résultats sont positifs à Ste-Séraphine, cela aura très certainement un effet d'entraînement.

L'agriculture moderne provoquera la multiplication des brise-vent

STE-SERAPHINE — Les brise-vent, tels que ceux installés à Ste-Séraphine, se multiplieront au cours des prochaines années, en raison de l'agrandissement des terres agricoles et de la culture des céréales au Québec.

C'est ce que soutient le géographe-aménagiste Camille Desmarais, du bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation (MAPAQ) à Nicolet.

Plusieurs terres au Québec souffrent ou sont susceptibles de souffrir d'une nouvelle maladie: l'érosion éolienne. Celle-ci s'attaque vigoureusement aux terres sableuses mises en culture de céréales. Et, la disparition des levées de clôture accentue l'effet dévastateur du vent.

"Les particules de sol sont ordinairement stables jusqu'à ce que le vent atteigne 20 kilomètres à l'heure à 30 centimètres au dessus du sol. Au dessus de ce seuil, la capacité du vent à transporter ces

particules est proportionnelle au cube de sa vitesse", a expliqué M. Desmarais.

Au Québec, les vents de 40 à 60 km à l'heure sont fréquents, particulièrement les printemps. Si ces vents chauds et secs persistent plus d'une demi-journée, les sols les plus susceptibles commencent à être déplacés. Et ce sont les particules les plus fines, les meilleures pour l'agriculture, qui sont balayées.

"Les particules du sol transportées par le vent ont une action abrasive sur les feuilles tendres des jeunes plants causant un stress parfois mortel", a mentionné le géographe-aménagiste.

De là, tout l'intérêt

manifesté depuis plus d'un an par des spécialistes de différents ministères québécois, pour sauvegarder la qualité des terres agricoles. De là aussi, l'apparition des brise-vent, qui prennent la forme d'une rangée d'arbres (des feuillus) de moyenne et grande hauteur, afin de maintenir une certaine perméabilité et obtenir une protection optimale sur toute la surface du brise-vent. Plusieurs modèles existent.

M. Desmarais a mentionné que "l'installation de brise-vent est en train de faire bouillir de la neige."

"La principale fonction du brise-vent est de faire dévier le vent vers le haut et d'en ré-

duire la vitesse. Cette réduction a pour conséquence une nette amélioration du climat profitable au sol, aux cultures, au bétail, aux bâtiments et à l'homme."

Un brise-vent assure une protection de 10 à 20 fois sa hauteur.



INVITATION

LA RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC
À L'EXPOSITION RÉGIONALE DE SHERBROOKE

À L'INSTAR DE L'ANNÉE DERNIÈRE, LA RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC S'EST PRÉSENTÉE À L'EXPOSITION RÉGIONALE DE SHERBROOKE DU 9 AU 18 AOUT PROCHAIN.

NOUS VOUS INVITONS À VENIR RENCONTRER NOS REPRÉSENTANTS POUR DISCUTER DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ASSURANCE RÉCOLTE ET RÉGIMES D'ASSURANCE STABILISATION OFFERTS PAR LA RÉGIE DES ASSURANCES AGRICOLES DU QUÉBEC.

Monsieur Laurent Corriveau
Direction régionale
1574, King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1V 2C3
Tel. 569-6393



Régie des assurances agricoles

120831x

APICULTURE



COURS PRIVÉS

- Introduction
- Histoire de l'apiculture
- Développement des colonies au printemps
- Multiplication des colonies

- Techniques apicoles variées
- Préparation des ruches pour l'hivernement
- Joies, plaisirs, contraintes et limites de l'apiculture.

Cours débutant cet automne et à l'hiver à la ferme.
Pierre Dugas, agronome, 25 ans d'expérience.

Miellerie Dugas

4390, R.R. 1, St-Denis Brompton,
Richmond, Qué. J0B 2P0

*Réservez par courrier

120788

MATÉRIEL APICOLE À VENDRE



COMME NEUF À MOITIÉ PRIX

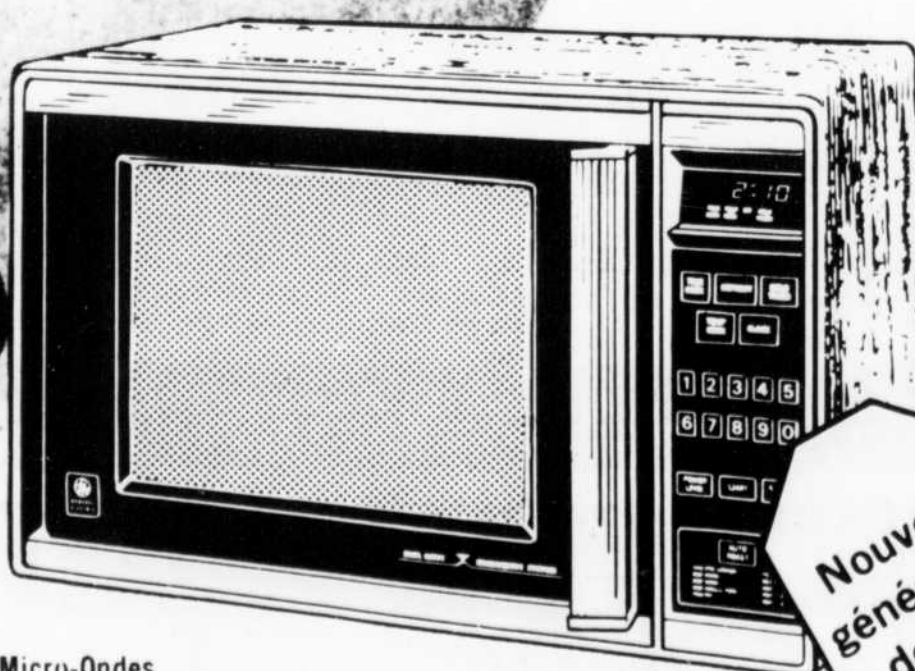
MIELLERIE DUGAS

4390, R.R. 1,
St-Denis de
Brompton

846-3181

120785

GENERAL ELECTRIC



Cours privés gratuits*

* Avec votre achat, des cours de micro-cuisson privés, sans frais.

Vendredi 19h à 21h

Elaboration et dégustation de plats cuisinés. Réservez votre place en communiquant avec Bureau et Bureau au 569-9585. Le nombre de participants est limité.

démonstrations de micro-cuisson faites par notre personnel

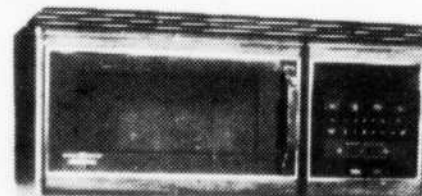
Micro-Ondes

- Système Dual Wave
- Sonde thermique
- Programmable
- Cycle "Auto Roast"

- Garantie de 2 ans

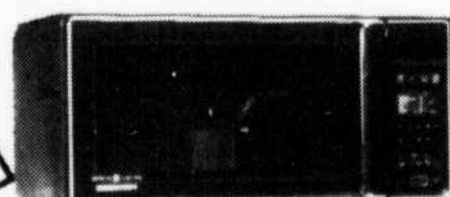
- Garantie de 5 ans sur le Magnetron. (pièces, main-d'oeuvre)

Une excellente façon d'économiser beaucoup d'espace!



Spacemaker au-dessus de votre cuisinière

- hotte à 2 vitesses
- commandes à touches numériques
- sonde
- cuisson, décongélation, mijotage automatiques



Spacemaker II sous vos armoires

- rôtissage automatique
- sonde
- mijotage automatique
- programmation jusqu'à 3 étapes

L'AIDE-MÉNAGER
RÉPUTÉ... & abordable

BUREAU & BUREAU inc
SHERBROOKE: 600, Galt ouest ASBESTOS: 566, 1^{re} Avenue

la tribune arts et divertissements

Festival Orford

Début nord-américain du trio Couture-Friend-Sommer

SHERBROOKE (DD) — Le Centre d'arts d'Orford a présenté, samedi soir, dans le cadre de son festival 1985, un concert de musique de chambre, offert par le trio Couture-Friend-Sommer, des artistes de réputation internationale, qui donnaient à cette occasion leur première prestation nord-américaine.

Le trio a donné son premier concert à Londres, au printemps. Les musiciens, Jacinthe Couture, au piano, Rodney Friend, un violoniste anglais acclamé mondialement, et Raphaël Sommer,

violoncelliste également fort connu, ont donné un concert où la musique de Beethoven et Tchaïkovsky était à l'honneur.

Le concert comportait en première partie

le trio numéro 1 en Mi bémol majeur, opus 1, de Ludwig van Beethoven, et le trio en La mineur, opus 50, de Piotr Ilitch Tchaïkovsky, en deuxième partie.

La première tranche

du concert a permis au public d'apprécier l'incontestable talent de ces musiciens qui ont acquis une solide réputation sur la scène internationale et joué avec les plus grands chefs d'orchestre.

Le violoniste a fait une très belle exécution, tandis que le piano, très beau, et le violoncelle, joué avec beaucoup de grâce par Raphaël Sommer, ont fait de ce concert une belle performance.

de l'Orchestre symphonique de Montréal, en 1973, et celui du Concours national de Radio-Canada, en 1974, Jacinthe Couture a joué avec la plupart des grands orchestres canadiens. Elle enseigne aujourd'hui à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Rodney Friend, est reconnu mondialement en tant que soliste, violon solo et professeur. Il a joué avec des chefs réputés tels Haitink et Mehta. Il est actuellement violon solo de l'Orchestre symphonique de la B.B.C., professeur de violon et directeur de l'Ensemble à cordes au Royal College of Music, en Angleterre.

College of Music, à Manchester, en Angleterre. Raphaël Sommer a remporté, entre autres, le premier prix des concours Casals et Piatigorsky, en 1961. Il a joué avec les principaux orchestres européens, sous la direction de chefs réputés.

Musée d'art contemporain

Un président choisi pour ses qualités de gestionnaire

MONTREAL (PC) — Le nouveau président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, M. J.V. Raymond Cyr, avoue "ne pas s'y connaître" en art. Il ne voit là rien de gênant. Il estime avoir d'abord été nommé à ce poste pour ses qualités de gestionnaire.

"L'expérience de Bernard Lamotte au conseil d'un autre musée, celui des Beaux-Arts, m'a convaincu que, finalement, il était plus important d'avoir un administrateur comme président du conseil du musée que quel-

qu'un qui est versé dans les arts", a-t-il confié hier au cours d'un entretien avec le quotidien Le Devoir. Ingénieur de formation, M. Cyr précise que, ni lui personnellement, ni Bell Canada, dont il est président du conseil et chef de direction, n'ont de tradition dans le domaine des arts.

M. Cyr a travaillé dans les laboratoires de Bell au début de sa carrière. Il dit être resté naturellement "plus familier avec les molécules qu'avec les tableaux et les sculptures". Ce qui ne l'empêche pas, par ailleurs, de s'intéresser un peu aux arts, en bon "laïc".

Le nouveau président confiera donc aux futurs directeurs général et conservateur en chef le soin de déterminer le contenu artistique du Musée. Refusant pour l'instant de fournir plus de précisions, M. Cyr a dit qu'il se contentera "de veiller à la bonne marche du Musée et de tenter de solutionner les problèmes quand ils se présenteront". Il s'assurera que le Musée respecte sa vocation. Du bon travail de gestionnaire quoi.

Dans l'immédiat, toutefois, la tâche première du nouveau président consiste à trouver un nouveau directeur. M. Cyr est confiant de pouvoir dénicher un remplaçant au démissionnaire M. An-

dré Ménard d'ici au 1er octobre.

Sitôt le directeur nommé, le président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain s'affaira à "prévoir" le déménagement et l'aménagement du Musée dans les nouveaux locaux du centre-ville.

Invité à réagir aux propos de certains critiques qui soutiennent que les futurs locaux du MAC seront trop exigus, M. Cyr s'est contenté de répondre que, de son côté, il trouvait les plans très adéquats, n'en déplaise aux spécialistes de l'architecture.

M. Cyr a pour principale ambition de donner à l'institution le rayonnement qu'elle

mérite. A ce sujet, il souhaite qu'en septembre 1987, date prévue pour l'ouverture du nouveau musée, le MAC présente une exposition d'envergure qui susciterait la participation massive des Montréalais.

A son avis, Montréal connaît depuis environ deux ans un renouveau culturel. Mais pour plusieurs raisons, le Musée d'art contemporain n'est pas de la partie. M. Cyr espère remédier à cette situation.

La nomination de Raymond Cyr au poste de président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain est toute récente. Elle remonte au 18 juillet dernier.

Deux semaines plus tôt, le gouvernement québécois avait révo-

qué M. Gaétan Boisvert, un an seulement après sa nomination. Il devait normalement remplir un mandat d'une durée de cinq ans. Quelque temps avant cette démission, M. Boisvert avait été l'objet d'un vote de non-confiance de la part du conseil d'administration. On lui reprochait, en outre, selon des informations obtenues par Le Devoir, d'avoir "contribué à la dégradation du Musée" et à la détérioration des relations de travail.

Deux jours plus tard, le directeur-général, M. André Ménard, remettait sa démission, en raison de "divergences profondes avec le conseil d'administration sur l'orientation à donner au Musée".

Mais, lors de certains passages, la rigueur technique a peut-être primé sur l'âme de la musique.

La partie consacrée à Tchaïkovsky a permis d'entendre une très belle composition, que les musiciens ont exécuté de fort belle façon.

Réceptaire de plusieurs premiers prix, dont celui du Concours

Enseignant au Royal

Apparition de la télé commerciale en France

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a autorisé la création, dans les prochains mois, de deux chaînes de télévision commerciales, financées par la publicité, qui s'ajoutent aux trois chaînes d'Etat et à la chaîne payante à vocation privée Canal Plus.

Selon M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux Techniques de la communication, de 40 à 50 télévisions locales seront également créées à terme sur le réseau hertzien.

Enfin, FR-3, chaîne publique partiellement régionale accueillera un programme culturel de haut niveau éducatif à vocation européenne créé par l'un des pionniers de la télévision française, M. Pierre Desgraupes. Par la suite, ce programme sera diffusé de façon autonome par le futur satellite TDF-1 dont le lancement est prévu pour 1987.

L'une des nouvelles chaînes nationales

sera, selon M. Fillioud, à dominante musicale. On croit savoir qu'elle pourrait être confiée à un groupe formé par la radio commerciale Europe-1, la radio privée NRJ, les groupes Gaumont (cinéma) et Publicis (publicité).

L'autre chaîne comportera, selon le Secrétaire d'Etat, des programmes plus ouverts à l'ensemble du public.

Un projet encore à l'étude prévoit, pour cette chaîne, un réseau occupé conjointement par RTL-Télévision (qui a son siège au Luxembourg) au nord du pays et Télé-Monte-Carlo (siège à Monaco) au sud.

Pour faire face à cette nouvelle concurrence, les trois chaînes d'Etat (service public) sont autorisées à augmenter leurs tarifs publicitaires sans pouvoir pour autant accroître le volume des spots.

Un projet de loi permettant la mise en place des chaînes locales sera déposé devant le Parlement au début de la session d'automne pour être adopté avant Noël. Comme pour les radios locales, la Haute Autorité de l'Audiotvisuel, organisme indépendant créé en 1982 par le gouvernement socialiste, aura la charge d'attribuer les réseaux aux éventuels candidats, dont la plupart pourraient être des municipalités.

Si l'Etat conserve le monopole de la diffusion en France, tant par satellite que par réseau hertzien ou par câble, le monopole de

la production est désormais rompu. L'exemple avait été donné à l'automne dernier avec la création de Canal Plus, chaîne captable grâce à un décodeur payant, produite par le groupe national de publicité Havas.

Menu artistique

A compter d'aujourd'hui et jusqu'au 30 août prochain, à la galerie d'art de la Caisse populaire de Sherbrooke-est, exposition de l'artiste-peintre sherbrookoise Carmen Bourassa.

Ce soir, à 18 h 30, à la base de plein air Jouvence, le Festival Orford présente un concert gratuit dans le cadre de sa série Orford hors les murs.

Ce soir, à 21 heures, au Vieux Clocher de Magog, en spectacle le chanteur-guitariste-harmoniciste Capitaine Nô.

700 millions de francs seront également dégagés par une baisse du taux de la TVA, taxe prélevée sur la redevance payée annuellement sur les téléviseurs.

SPECIAL D'OUVERTURE
les 3-4-5-6 août
PIZZA \$3.50
PETITE, TOUTE GARNIE
Livraison comprise
TI-CO PIZZERIA III
1731, Denault, Sherbrooke
563-1613

Un don
commémoratif
se fait
aussi
à la
Croix-Rouge.

mangez à nos frais!

Dans le cadre de son 75^e ANNIVERSAIRE, La Tribune offre une valeur de \$75, comprenant

la tribune

UN REPAS PAR SEMAINE à 3 GAGNANTS DIFFÉRENTS

A TOUS LES SAMEDIS 75\$ répartis entre 3 gagnants différents (un repas d'une valeur totale de 25\$)

Ce concours a été rendu possible grâce à la participation des restaurants suivants:

- Brasserie Le Bavarois
- Brasserie La Romaine
- Bar-Restaurant Chez Mario
- Auberge Les Délices d'Orford
- Auberge Ripplecove
- Restaurant Yldiz
- Restaurant l'Oncle Ho
- Nanking Café
- Le Sommet
- Brasserie La Seigneurie
- Restaurant Au Coin du Vietnam
- Au P'tit Sabot
- Auberge Royale
- Auberge Le Falot
- Restaurant Kinh-Dô

Le camelot de la semaine

la tribune

Toute une Equipe!



ERIC & PASCAL FAUTEUX

R.R. 1

DIXVILLE

ECOLE PRIMAIRE DE SANTA MARIA

Eric et Pascal ont à cœur de desservir tous leurs clients tôt le matin. Tous les deux sont des adeptes de chasse et pêche. Plus tard, Pascal aimerait devenir cuisinier tandis que Eric souhaiterait travailler dans le domaine de l'électronique.

Bravo et... félicitations!



ERIC & PASCAL FAUTEUX

BACK TO THE FUTURE
Se semaine \$2.00
CINEMA CAPITOL 565-0111
59 KING est Sherbrooke
HORAIRE: 7.00 - 9.00

CINEPARC ROCK FOREST
BOUL. BOURGUE HORAIRE: 843-9575
"ACADEMIE DE POLICE 2" "QUELLE AFFAIRE"
DU 2 AU 8 AOÛT

AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG 847-0470
CAPITAINE NÔ
DIMANCHE ET LUNDI
4-5 AOÛT à 21h00
LUNDI, 12 AOÛT
VIC VOGEL BIG BAND
(16 musiciens)
Billets en vente Aux 3 Marmites et au Vieux Clocher de Magog O'KEEFE

PAR LES CRÉATEURS DE "POLICE ACADEMY"

LES ZEROS DE CONDUITE

Cinéma CARREFOUR Sherbrooke 565-0366 7.40 — 9.25

CINÉMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, boul. Portland 565-0366

ÉPARGNE CHOC CINÉ-LUNDI \$3.50
Enfants & Age d'Or des Cinémas Unis... \$2.50

TELE () présente **HARRISON FORD 14 ANS**
WITNESS
Témoin sous surveillance
VERSION FRANÇAISE

CINÉMA 1 7.10 — 9.15
LA PRISONNIÈRE DU CHÂTEAU
CINÉMA 2 7.00 — 9.00

en v'la des bons prix!

DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR

3.69
12 POSES

DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR

7.39
24 POSES

DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR

10.99
36 POSES

développement photos **1h**
LES STUDIOS GOSSELIN
Art et Photo inc.
SHERBROOKE
107 RUE FRONTENAC
563-4811

L'hiver nucléaire

Les spécialistes veulent mener des expériences de grande envergure



CHAPLEAU, Ont. (PC) — Les spécialistes de l'hiver nucléaire, qui ont assisté à un important feu de forêt contrôlé au cours de la fin de semaine, ont indiqué qu'ils espéraient pouvoir mener des expériences précises et de grande envergure l'année prochaine.

Des scientifiques canadiens et américains, dont des représentants du département américain de la Défense, se sont rendus à Chapleau, samedi, pour assister à l'incendie de 650 hectares de forêt dévastée par la tordeuse d'épinette, incendie allumé par les autorités ontariennes.

L'épaisse fumée a couvert le ciel de Chapleau, donnant ainsi un aperçu aux scientifiques de l'effet des nombreux feux de forêt qui seraient engendrés à la suite d'une guerre nucléaire. On présume que le ciel s'assombrirait et que le monde serait ainsi plongé dans une période de froid intense qu'on nomme "hiver nucléaire".

L'incendie constituait un spectacle assez terrifiant. Un colonne de fumée ondoyante qui atteignait 4,500 à 6,000 mètres et formait ensuite un nuage qui atteignait, estime-t-on, 40 km de longueur. La journée ensoleillée s'est terminée brusquement à Chapleau.

Vu d'un hélicoptère situé au centre du nuage, le soleil n'était plus qu'un cercle rouge n'émettant pas plus de lumière qu'un élément de cuisinière électrique. Parmi les scientifiques, qui assistaient à l'événement du haut d'une tour d'observation située à deux kilomètres du foyer d'incendie, plusieurs

voyaient un tel incendie pour la première fois. Il affirmait cependant que ce qu'ils ont vu est conforme aux conclusions de leurs travaux théoriques.

L'hiver nucléaire ferait mourir les récoltes et les animaux. Les survivants du conflit seraient alors pris avec la famine. Certains chercheurs affirment que cela pourrait conduire à l'extinction de l'humanité. D'autres répliquent cependant que la fumée serait ramenée au sol par la pluie qui surviendrait assez rapidement pour éviter un froid trop prolongé.

L'étude des feux de forêt pourrait permettre d'éliminer cette incertitude. M. Richard Turco, chercheur californien, a indiqué qu'un million de dollars pourrait être consacré à cette expérience, l'an prochain. Le gouvernement américain, qui prévoit investir \$5,5 millions dans la recherche sur l'hiver nucléaire l'année prochaine, fournirait la plus grande partie des fonds.

M. Bob Thomas, porte-parole du ministère ontarien des Ressources naturelles, a cependant indiqué que les autorités ontariennes craignent que la publicité sur cet événement engendre des complications pour leur programme d'utilisation de feux circonscrits visant à détruire la forêt malade.



Un hélicoptère a été utilisé en fin de semaine pour déclencher un important feu de forêt contrôlé dans 650 hectares dévastés par la tordeuse d'épinette dans la région de Chapleau, en Ontario.

Le Polar Sea se fraie un passage à travers une glace épaisse et dure

OTTAWA (PC) — Le Polar Sea avait parcouru environ la moitié du Passage du Nord-Ouest, dimanche soir. Le brise-glace de la garde-côtière américaine, effectuant un périple controversé à travers les eaux revendiquées par le Canada, avait parcouru environ 120 milles nautiques au cours des dernières 24 heures.

A 17h HAE dimanche, le Polar Sea a rapporté sa position, indiquant qu'il était juste au sud de l'île Byam Martin, au nord du Manitoba. Le navire avait indiqué samedi au Centre de coordination des opérations de sauvetage des Forces armées canadiennes à Edmonton qu'il devait se frayer un chemin à

travers une glace d'un mètre, rencontrant même parfois des plaques de glace formées depuis plusieurs années, dures comme du béton et atteignant six mètres d'épaisseur.

Bien que le capitaine Jim Shultz ait indiqué que le centre des Forces armées n'avait reçu aucun rapport dimanche sur les condi-

tions de la glace, les autorités d'Environnement Canada ont indiqué que 90 pour cent de la surface du canal à l'ouest de Resolute était couverte de glace, certaines zones étant même complètement recouvertes. Le Polar Sea se trouvait samedi à environ 20 milles nautiques au sud de Resolute.

Le navire, qui a quitté le Groenland jeudi, peut effectuer plus de 600 km par jour, en eau libre.

Le gouvernement américain ne reconnaît pas le Passage du Nord-Ouest comme un

territoire canadien, considérant qu'il s'agit là d'eaux internationales. Les Américains n'ont donc pas demandé officiellement la permission du Canada pour emprunter le passage, mais le gouvernement canadien a tout de même donné sa permission.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a indiqué que le cabinet songeait à demander à la Cour internationale de justice de La Haye de trancher la question de la souveraineté canadienne sur le Passage du Nord-Ouest.

Le chef de police de Sainte-Foy songerait à démissionner

QUEBEC (PC) — Une rumeur persistante circule au sein du corps policier de Sainte-Foy à l'effet que son chef André Saint-Marie songerait sérieusement à remettre sa démission.

M. Saint-Marie a été vivement critiqué par certains de ses policiers, en privé comme en public, suite à l'arrestation d'un des leurs, le sergent Serge Lefebvre, soupçonné du meurtre, survenu début juillet, des agents Jacques Giguère et Yves Têtu, de la Sûreté municipale de Québec.

Le chef de police, qui occupe ses fonctions depuis environ huit ans, aurait été très affecté par cette affaire, à laquelle est venue se greffer une enquête de la Commission de po-

lice de Québec sur la situation prévalant au sein du corps policier de Sainte-Foy.

Notre directeur semble fatigué et déprimé ces temps-ci, et la pré-enquête de la Commission de police, qui se tient à huis-clos depuis plus d'une semaine, serait la goutte qui pourrait faire dé-

border le vase", a déclaré au Journal de Québec un policier de Sainte-Foy qui a requis l'anonymat.

Quant à l'enquête de la Commission de police, une quinzaine de personnes ont témoigné jusqu'à maintenant devant le commissaire Raymond Boily, dont le rôle consiste à déterminer s'il y a matière à enquête publique. L'enquêteur John Tardif, qui a ouvertement réclamé la démission de son chef de police, a

comparé à trois reprises.

Parmi les policiers interrogés, aucun ne semble souhaiter toutefois la tenue d'une enquête publique, la plupart d'entre eux estimant apparemment que cela ne ferait qu'envenimer une situation déjà considérablement tendue.

Les policiers espèrent d'ailleurs que le successeur de M. Saint-Marie serait choisi à l'extérieur du corps policier de Sainte-Foy.

Taux de surdité élevé chez les Inuit

QUEBEC (PC) — L'otite chronique et la surdité ont une incidence anormalement élevée parmi les Inuit, constate le département de santé communautaire du centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), responsable depuis le début des années 80 de la santé des autochtones qui habitent le Nouveau-Québec.

Le problème est à ce point sérieux, affirme le Dr Gilles Julien, responsable du Projet-Nord du CHUL, que lors d'examen menés en octobre 83 et qui portaient sur 166 enfants inuit et 74 enfants cris, près de 90 pour cent des Inuit souffraient d'une otite ou en avait conservé des séquelles, contre seulement 30 pour cent parmi les Cris.

L'étude révélait en outre que 23 pour cent des Inuit examinés étaient atteints de surdité, alors que seulement 4 pour cent des Cris souffraient de problèmes de l'ouïe.



Tél.: (819) 566-8024

Logiciel Editex compatible avec IBM, le plus utilisé en traitement de textes.



INSTITUT DE SECRÉTARIAT DE SHERBROOKE INC.

60, rue Gordon Sherbrooke (Québec) J1H 4Y5

Votre formation, notre réputation

117971x

Permis de culture personnelle No 270552

La pollution atmosphérique traverse de vastes distances

TORONTO (PC) — Un homme de science qui a développé une méthode sophistiquée d'analyse des photos prises par satellites a découvert que la pollution atmosphérique traverse de vastes distances à travers les océans et les continents.

Les résultats des recherches du Dr. Y.S. Chung, qui travaille pour le service atmosphérique d'Environnement Canada, semblent confirmer la théorie de l'hiver nucléaire, en plus d'indiquer la nécessité d'un contrôle international des pluies acides et d'autres problèmes de pollution.

M. Chung a découvert que la fumée des feux de forêt de l'ouest canadien a traversé l'océan atlantique et s'est répandue jusqu'en Grande-Bretagne — couvrant une distance de 9,000 kilomètres et ceci en l'espace de deux semaines.

Des photos prises par satellite et analysées par M. Chung démontrent également que:

— Un immense nuage de pollution industrielle a traversé l'océan atlantique et s'est dirigé vers l'Europe;

— De la fumée des feux de forêt qui ont fait rage en URSS l'an dernier s'est déplacée jusqu'à l'Arctique;

— La poussière du Sahara a

été poussée par les grands vents chauds jusque de l'autre côté de l'Atlantique dans les Caraïbes;

— De la poussière provenant du désert du Gobi dans le centre-nord de l'Asie s'est propagée jusqu'en Chine du Nord, en Corée, au Japon et dans le Pacifique-Nord;

— Des débris du volcan El Chicon, au Mexique, qui avait fait éruption en 1983, ont fait le tour du monde en un mois.

Selon M. Chung, environ 1,5 million de tonnes de débris provenant du volcan sont demeurés dans l'atmosphère terrestre un an après l'éruption.

"Si une explosion nucléaire avait lieu, de dire M. Chung, il pourrait se produire la même chose".

Alors qu'il travaillait avec un spécialiste en informatique, H.V. Le, M. Chung a développé il y a trois ans une méthode informatisée permettant de distinguer de la fumée, de la poussière et de la pollution industrielle sur des photos prises par des satellites.

M. Chung présentera ses recherches lors d'une conférence internationale sur les pluies acides qui doit se tenir en Ontario au mois de septembre.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



ECOLE DE SECRÉTARIAT NOTRE-DAME-DES-NEIGES

265, RUE PARC SHERBROOKE, J1E 2J8

LE COMMERCE M'INTERESSE

COMMIS-COMPTABLE OU SECRÉTAIRE?



La seule école privée de secrétariat en Estrie qui offre des cours menant à un diplôme du Ministère de l'Éducation du Québec. Cours régulier, 2 ans, après Secondaire 4 ou 5. Cours intensif, 1 an, après Secondaire 5. Stage pratique en milieu de travail. Le traitement de texte est inclus dans les cours de secrétariat. Le traitement de données fait partie des cours de commerce. Cours du soir - traitement de textes - traitement de données

ECOLE PRIVEE DECLAREE D'INTERET PUBLIC
(819) 821-2199

120846x

VIOLATION DE DOMICILE



Personne d'entre nous ne peut accepter de voir son domicile violé par autrui. Pourtant, chaque fois que nous détériorons l'espace naturel où vivent les animaux, nous violons leur habitat.

Les habitats fauniques sont indispensables aux mammifères, aux oiseaux et aux poissons: c'est là qu'ils trouvent la nourriture et les abris dont ils ont besoin pour vivre et se reproduire.

La toundra, la mer, la forêt, les lacs, les rivières et les marais, même un simple coin de verdure, sont l'habitat d'une faune particulière. Il suffit de découvrir la beauté fragile et la diversité de nos milieux naturels pour comprendre qu'il faut protéger les habitats fauniques.

La conservation de la qualité des habitats fauniques, c'est l'occasion de retrouver une nature qui sait vivre.

Pour de plus amples renseignements sur les habitats fauniques, adressez-vous à:

Direction des communications
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. Saint-Cyrille Est
Québec, QC
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-3127

Au Québec, on retrouve notre vraie nature

Québec